

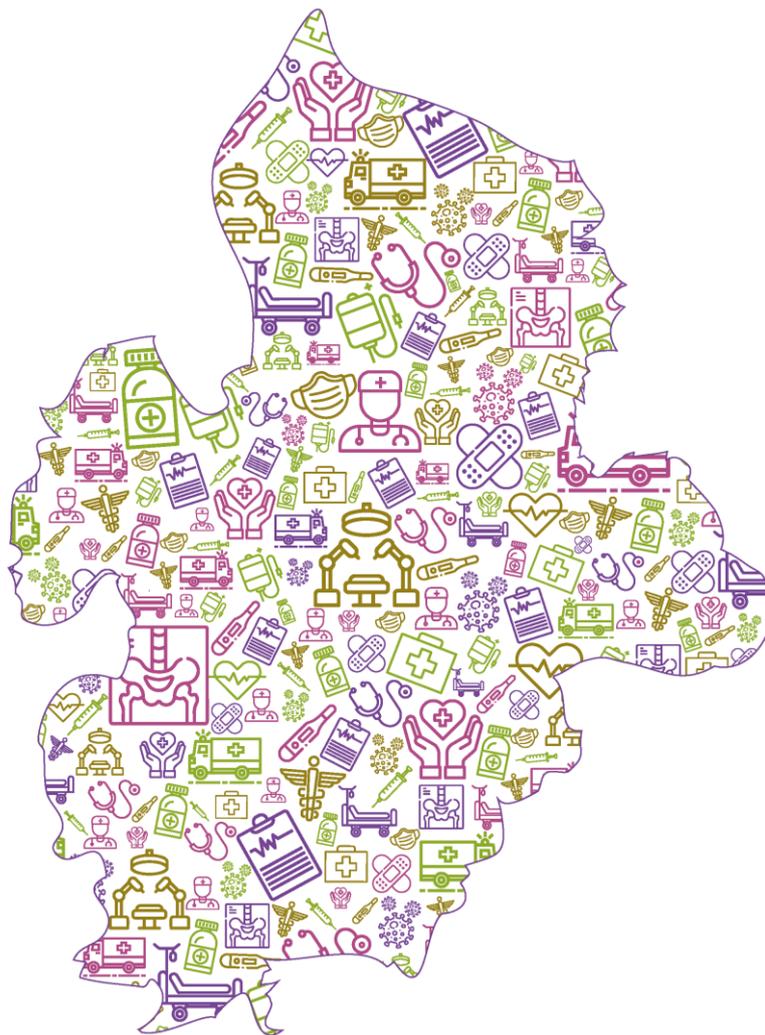
POLE METROPOLITAIN NORD FRANCHE-COMTE

Contrat Local de Santé

Bilan de la démographie médicale

Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
www.adu-montbeliard.fr

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort
www.autb.fr



Evolution de la démographie médicale depuis 2019
Décembre 2023



SOMMAIRE

1. Enseignements clefs.....	4
2. Les médecins généralistes	5
14% de médecins généralistes en moins	5
Des départs à la retraite partiellement compensés	5
Le vieillissement de la population, un facteur de fragilité supplémentaire	7
Des densités toujours faibles par rapport aux agglomérations de même taille	8
Une accessibilité hétérogène au sein du Pôle, en diminution générale	9
3. Les médecins spécialistes	11
15 spécialistes de moins depuis 2019	11
La densité des spécialistes en diminution depuis 2019	12
Des densités toujours aussi faibles par rapport aux agglomérations de même taille	13
4. Les paramédicaux	15
Malgré une hausse de professionnels, un territoire encore sous-doté	15
Les paramédicaux : un maillon essentiel de l'offre de soins en particulier dans la prise en charge de la vieillesse	16
5. Les lieux d'exercice groupé : 5 structures créées depuis 2019	17
6. Annexes	19
Données utilisées et précaution d'emploi.....	19
Méthodologie pour calculer l'accès aux soins.....	20



1. Enseignements clefs

✓ Des inégalités territoriales qui se creusent en matière d'offre de généralistes

- Les territoires du Pôle métropolitain Nord Franche-Comté connaissent **une sous-densité d'offre qui devrait encore s'accroître** avec ce qui a été observé durant la mise en œuvre du CLS :
 - **La diminution du nombre de généralistes**, alors même que le vieillissement de la population génère une hausse des besoins de consultation.
 - De nombreux départs en retraite des médecins ne laissent pas présager une amélioration rapide de la situation en raison d'un **faible taux de renouvellement** par de jeunes médecins et la baisse du nombre d'actes moyen par praticien.
- Cette dégradation concerne également **les temps d'accès** à un médecin. La tendance au regroupement en maison médicale peut entraîner une distorsion entre lieux d'exercice des professionnels et lieux d'habitat de la patientèle, entraînant ainsi des difficultés d'accès aux soins, notamment pour les personnes peu mobiles. Une vigilance doit être portée sur le développement de ces structures. Néanmoins, sur le temps long, elles peuvent favoriser une meilleure attractivité du territoire en répondant à des besoins de structures de qualité pour les professionnels.
- Ajoutons que la loi permet la délégation d'actes médicaux vers les professions paramédicales pour pallier au manque de généralistes mais le territoire reste sous doté dans ces professions également.



L'enjeu est de pouvoir attirer des professionnels tout en étant attentifs à maîtriser les solutions mises en place actuellement par la création de maisons médicales.

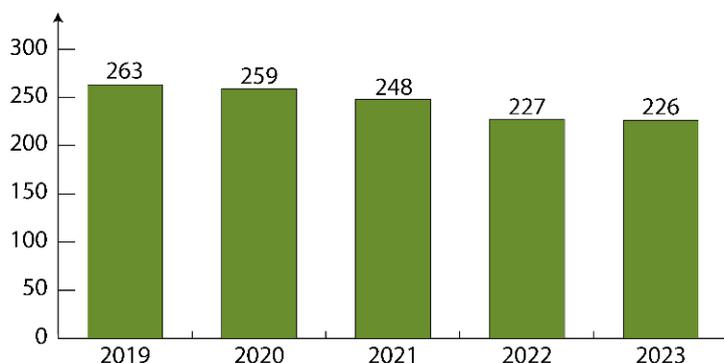
✓ Une offre de soins de spécialités qui se dégrade

- Le déficit chronique ne s'atténue pas dans le Nord Franche-Comté et s'accroît même pour certaines spécialités, notamment pour les professionnels libéraux.
- L'Hôpital Nord Franche-Comté avait pour ambition de combler ce déficit en réunissant les conditions d'attractivité requises. Il semble que les nouveaux équipements ne soient pas les seuls ingrédients nécessaires pour augmenter l'attractivité du territoire, notamment pour les spécialités étudiées.
- La tendance au regroupement est moins problématique chez les spécialistes que chez les généralistes, les actes étant plus rares et les déplacements souvent pris en charge. Pour autant, il demeure un enjeu d'accessibilité améliorée pour le personnel de ces établissements ainsi que les patients.

2. Les médecins généralistes

14% de médecins généralistes en moins

Evolution du nombre de médecins généralistes dans le Pôle métropolitain NFC



Source : fichier RPPS, janvier de chaque année, médecins généralistes libéraux ou salariés de centres de santé ; Traitement : ADU-AUTB

Le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté a **perdu 37 médecins généralistes** sur son territoire entre 2019 et 2023, soit **une baisse de 14 %**.

Au sein des EPCI constituant le Pôle, seule la CC des Vosges du sud enregistre une évolution positive, avec deux médecins supplémentaires entre 2019 et 2023. Les 4 autres EPCI enregistrent des baisses comprises entre -14 % et -16 %.

Ces **baisses se concentrent dans les centres urbains** (Belfort, Audincourt et Montbéliard) mais aussi sur des communes plus excentrées qui comptaient seulement un médecin, pour la plupart parti à la retraite (ex : Villars-sous-Dampjoux, Fontaine, Méziré, etc.).

Évolution du nombre de médecins généralistes par EPCI

Année	Pays de Montbéliard Agglomération	Grand Belfort	Pays d'Héricourt	Vosges du sud	Sud Territoire	PMNFC
2019	124	93	20	13	13	263
2023*	104	80	17	15	11	226
Evolution	-16%	-14%	-15%	+15%	-15%	-14%

Pour les médecins généralistes sont comptés les professionnels libéraux ainsi que les salariés des centres de santé.

* Un médecin exerce son activité dans 2 EPCIs différents, il est donc compté une fois dans chaque EPCI, mais n'est compté qu'une fois à l'échelle du Pôle.

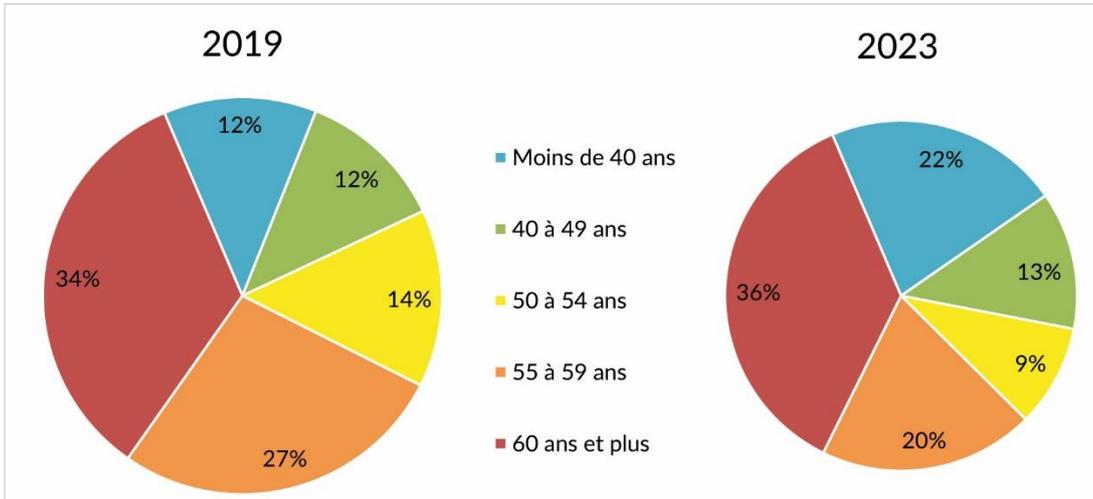
Des départs à la retraite partiellement compensés

Cette baisse du nombre de praticiens s'explique principalement par l'âge des médecins qui exerçaient début 2019 sur le territoire. En effet, **plus de 80 médecins étaient âgés de 60 ans et plus fin 2018**. Approchant les 65 ans et plus début 2023, une grande partie est donc partie en retraite. Ce phénomène risque de perdurer encore quelques années, puisque **fin 2022, 36% des médecins généralistes avaient au moins 60 ans**. Le vieillissement de la profession est très marqué sur la CC du Sud Territoire (45%), la CC du Pays d'Héricourt (44%) et le Pays de Montbéliard (39%).

Néanmoins, **la part de jeunes médecins a fortement progressé en 4 ans**, avec +16 médecins de moins de 40 ans sur l'ensemble du territoire. La proportion de jeunes médecins est notamment importante pour la CC du Sud Territoire (55%) et pour le Grand Belfort (26%).

L'installation de jeunes médecins, notamment à la fin de leurs études, reste donc un enjeu majeur pour le territoire afin de pallier aux départs en retraite à venir. Cet enjeu est d'autant plus important que les modes de pratique évoluent et aujourd'hui, les médecins qui s'installent tiennent également à préserver leur vie privée. Ainsi, leurs amplitudes horaires et donc leur taux d'activité sont moindres que des médecins qui partent à la retraite. Désormais **pour remplacer 1 départ à la retraite, il est nécessaire de trouver entre 1,5 et 2 nouveaux médecins** (propos de professionnels lors de réunions).

Répartition des médecins généralistes libéraux par tranches d'âge



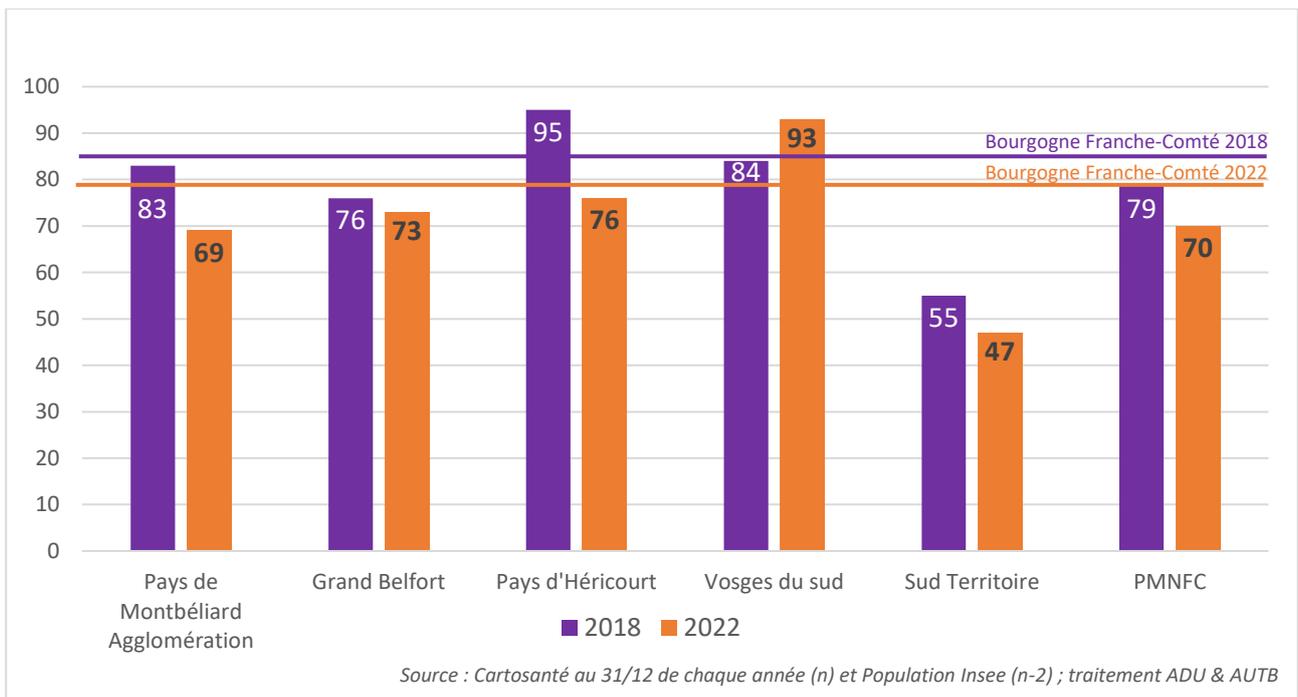
Source : Cartosanté, âge des médecins généralistes libéraux au 31/12 de chaque année

Une densité de médecins généralistes qui diminue, et des disparités qui s'accroissent au sein du Pôle métropolitain

En 2022, le Pôle métropolitain compte en moyenne 70 médecins généralistes (libéraux) pour 100 000 habitants. Cette densité se situe en deçà de la moyenne régionale (79 médecins/100 000 habitants) et de la moyenne nationale (84 médecins/100 000 habitants). Depuis 2018, la densité dans le Nord Franche-Comté a baissé : de 79 à 70 médecins généralistes (libéraux) pour 100 000 habitants. **Le recul du nombre de médecins est plus important que celui de la population.**

Les densités au sein des EPCI du Pôle sont très disparates : de 47 à 93 médecins généralistes (libéraux) pour 100 000 habitants. En termes de dynamique (2018-2022), seule la Communauté de Communes des Vosges du sud affiche une densité plus élevée (+9 points). À l'inverse, des densités par intercommunalité ont fortement reculé : -19 points pour le Pays d'Héricourt et -14 points pour le Pays de Montbéliard

Evolution de la densité des médecins généralistes dans le Pôle métropolitain NFC (pour 100 000 habitants)



Source : Cartosanté au 31/12 de chaque année (n) et Population Insee (n-2) ; traitement ADU & AUTB



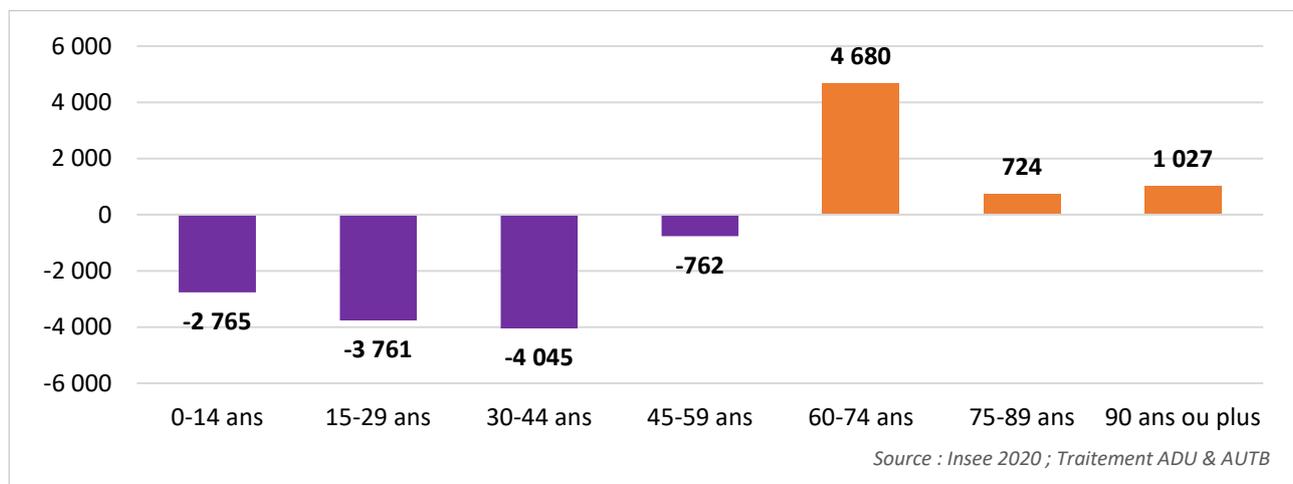
Le vieillissement de la population, un facteur de fragilité supplémentaire

Au 1er janvier 2020, le Pôle métropolitain Nord Franche-Comté compte 300 763 habitants. À l'inverse des grandes intercommunalités voisines (Dijon, Besançon et Mulhouse), **la population du Nord Franche-Comté baisse depuis 2014 : -4 902 habitants**. Cette dynamique s'oppose à celle observée entre 1999 et 2014 (+3 936 habitants) et s'explique par le fléchissement de l'excédent naturel avec la baisse des naissances et par la dégradation du solde migratoire.

Les variations de population entre 2014 et 2020 ne sont pas uniformes dans le Pôle métropolitain. Les pôles urbains sont les principaux perdants et notamment les villes d'Audincourt et de Belfort.

Les dynamiques démographiques défavorables marquées par la baisse des naissances et l'aggravation des mouvements migratoires dus aux départs plus marqués des classes d'âge plus jeunes, **accentuent le vieillissement de la population du territoire du Nord Franche-Comté**.

Évolution entre 2014 et 2020 des tranches d'âge de la population dans le Pôle métropolitain NFC



Depuis 2014, le Nord Franche-Comté a perdu près de 4 000 jeunes de 15 à 29 ans et autant de 30 à 44 ans. À l'inverse, **plus de 6 000 séniors (60 ans ou plus) supplémentaires résident dans le Nord Franche-Comté (2014-2020)**. En 2020, plus d'un habitant sur quatre a 60 ans ou plus. La progression est plus soutenue pour les grands séniors puisque **le nombre de personnes âgées de 90 ans ou plus a doublé entre 2009 et 2020**. Ces évolutions socio-démographiques interpellent sur les enjeux en matière d'offre de soins.

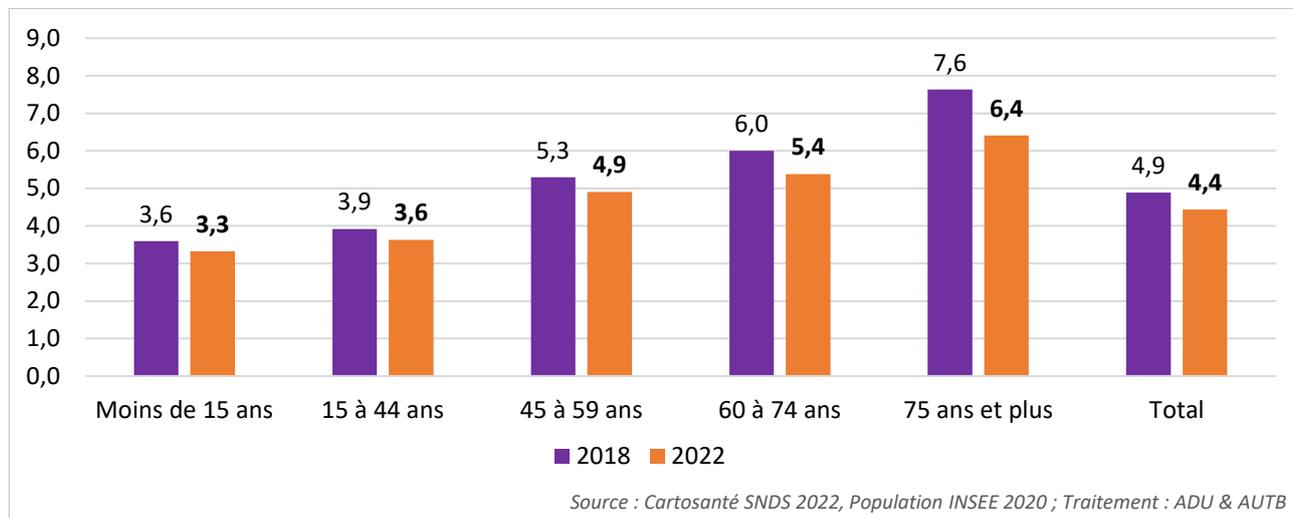
Cette dynamique de vieillissement de la population est accentuée dans le Nord Franche-Comté par les mouvements migratoires déficitaires notamment chez les moins de 45 ans.

La modification de la structure par âge de la population du Nord Franche-Comté a un impact sur les attentes en offre de soins. Le recours à un professionnel de santé augmente avec l'âge. Ainsi, le nombre moyen d'actes de généralistes est deux fois plus important chez les 75 ans et plus (6,4 actes par personne) que les moins de 45 ans (environ 3,5 actes par personne). Les besoins d'offre de soins sont donc plus importants malgré une baisse de la population du Nord Franche-Comté.

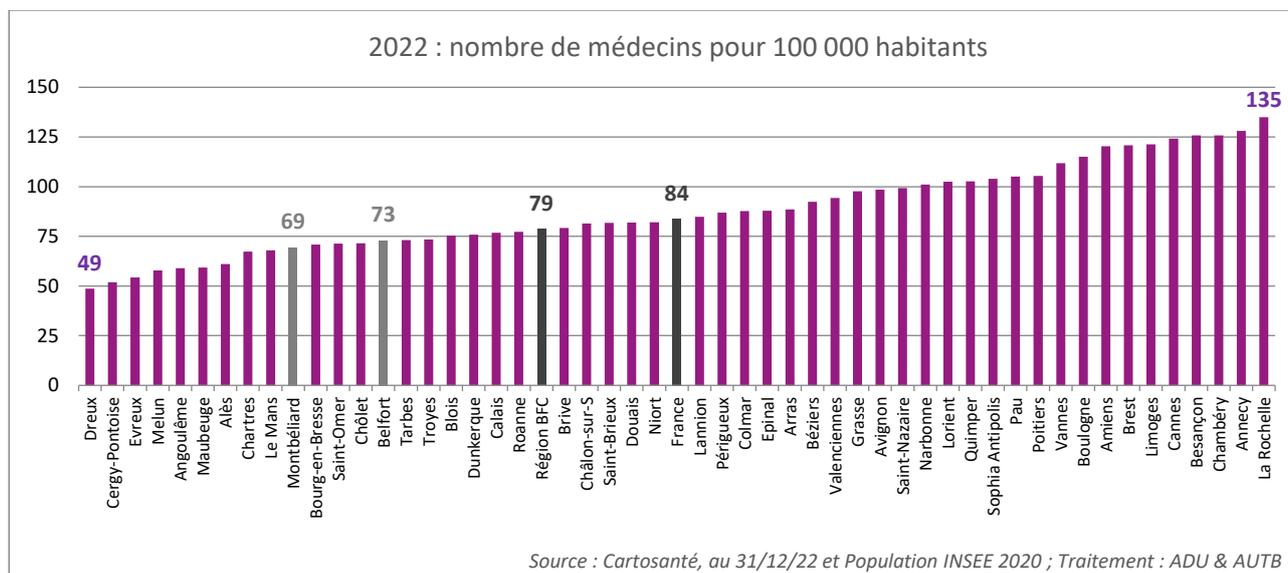
La diminution du nombre de médecins, plus rapide que celle de la population, entraîne une dégradation de l'offre de soins, renforcée par le vieillissement de la population qui demande davantage d'actes.

Il en résulte donc qu'entre 2018 et 2022, le nombre d'actes moyen par bénéficiaire a reculé : de 4,9 à 4,4 actes. Toutes les tranches d'âge sont concernées et la baisse la plus importante est les 75 ans et plus (de 7,6 à 6,4 actes par bénéficiaire). Cette évolution s'explique d'une part par la baisse locale du nombre de médecins généralistes et donc du nombre total d'actes réalisés sur le territoire, et par une augmentation du nombre de bénéficiaires d'actes médicaux, notamment pour les 75 ans et plus.

Nombre d'actes moyen par tranche d'âge dans le Pôle métropolitain NFC



Des densités toujours faibles par rapport aux agglomérations de même taille



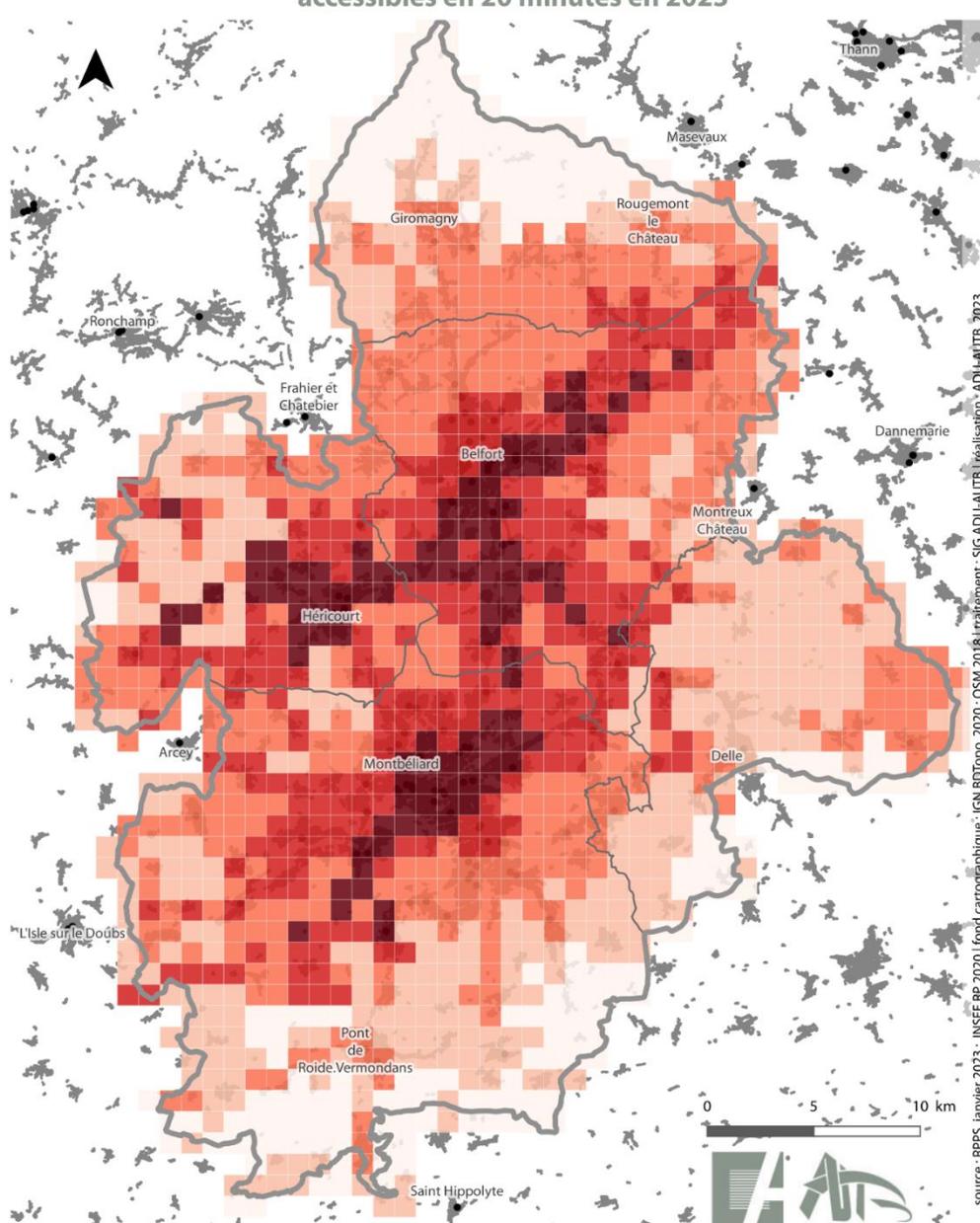
Depuis 2018, la densité de généralistes a diminué dans l'agglomération de Montbéliard passant de 83 à 69 généralistes pour 100 000 habitants, et sa position dans le panel passe de la 38^{ème} à 42^{ème} place. De même, la densité de l'agglomération de Belfort a baissé mais sa position dans la hiérarchie s'est améliorée, de la 45^{ème} à la 38^{ème} place dans le panel. Sur la même période, la baisse des densités s'observe également dans les autres territoires : 43 agglomérations ont enregistré une diminution de leur densité, parmi lesquelles 15 avec une réduction plus marquée que celle observée à Montbéliard.

Une accessibilité hétérogène au sein du Pôle, en diminution générale

En seulement 4 ans, une différence est visible sur l'accès à un médecin généraliste par la population du Nord Franche-Comté. C'est notamment autour de l'axe autoroutier que la densité de médecins accessibles en 20 minutes s'est affaiblie. Ceci s'explique par plusieurs phénomènes. D'une part, le nombre d'omnipraticiens a diminué sur les trois principales communes de cet axe : Belfort, Montbéliard et Audincourt. D'autre part, sur cet axe, la population a légèrement augmenté, notamment dans les communes périphériques. Ainsi, il y a plus d'habitants pour moins de médecins, ce qui réduit donc la densité.

Les franges du territoire sont également concernées. On note notamment une diminution de l'accès aux soins sur la frange sud-est du Pôle (sur PMA pour les communes de fond de vallée), à l'Ouest entre Chenebier et Chaux. À l'inverse, le secteur Est de la CCST gagne en accessibilité, ce qui s'explique notamment par l'arrivée d'un médecin à Réchésy.

Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de médecins accessibles en 20 minutes en 2023



Densité de médecins à 20 minutes (pour 100 000 hab)

- De 0 à 25
- De 25 à 50
- De 50 à 75
- De 75 à 105
- De 105 à 137

• Médecins généralistes dans un rayon de 20 minutes du PMNFC

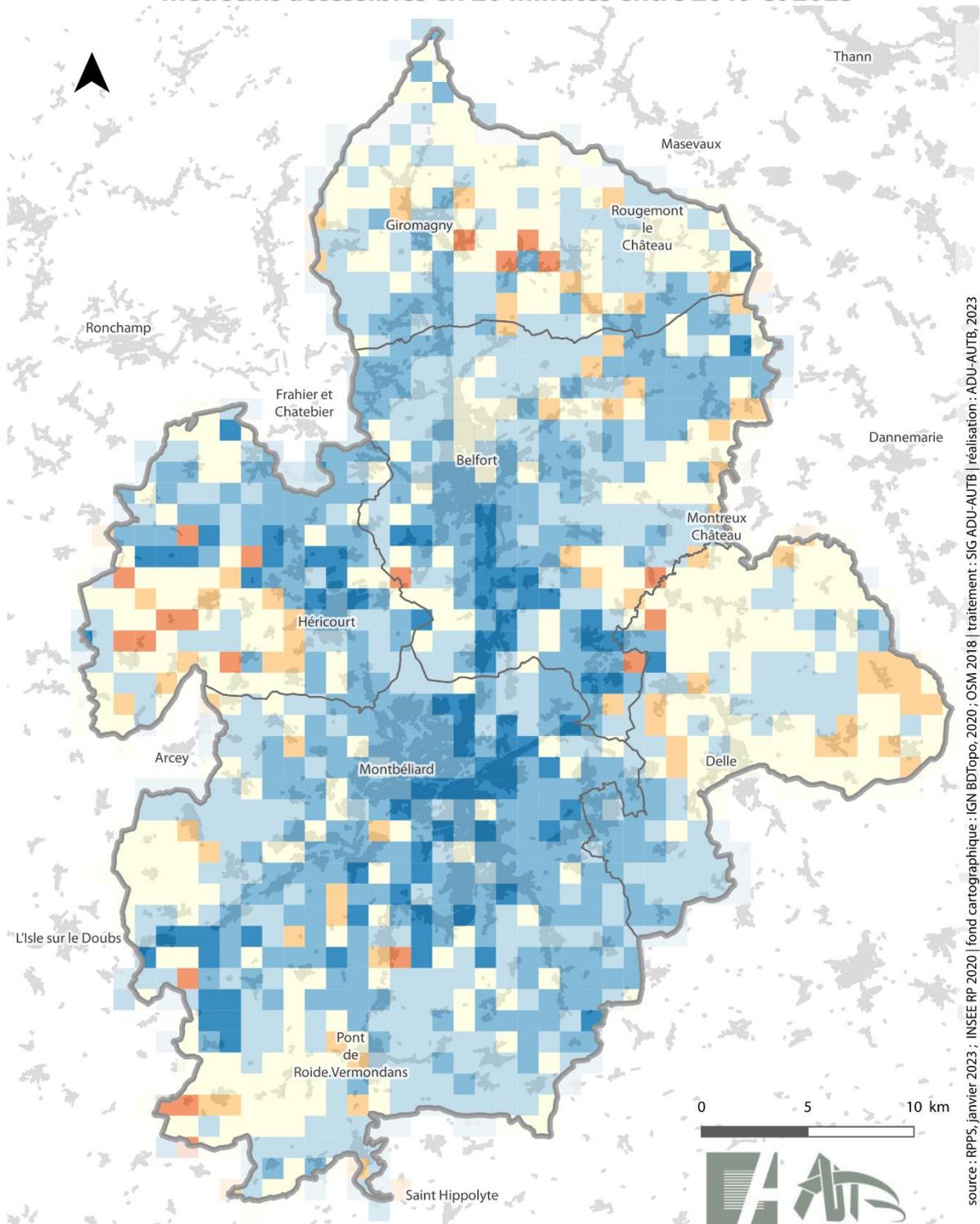
Repères géographiques

- Périmètre du Pôle Métropolitain NFC
- Limites intercommunales
- Zones urbanisées

source : RPPS, janvier 2023 ; INSEE RP 2020 ; IGN BDTopo, 2020 ; OSM, 2018 ; traitement : SIG ADU-AUTB | réalisation : ADU-AUTB, 2023



Evolution de la couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de médecins accessibles en 20 minutes entre 2019 et 2023



source : RPPS, janvier 2023 ; INSEE RP 2020 | fond cartographique : IGN BDTopo, 2020 ; OSM 2018 | traitement : SIG ADU-AUTB | réalisation : ADU-AUTB, 2023

Evolution de la densité de médecins à 20 minutes (pour 100 000 hab) entre 2019 et 2023

	Forte baisse		Faible hausse
	Baisse modérée		Hausse modérée
	Faible baisse		Forte hausse
	Aucune évolution		

Repères géographiques

	Périmètre du Pôle Métropolitain NFC
	Limites intercommunales
	Zones urbanisées

3. Les médecins spécialistes

15 spécialistes de moins depuis 2019

Entre 2019 et 2023, le Pôle métropolitain a perdu 15 spécialistes, soit une baisse de 4%. L'évolution des spécialistes est hétérogène selon les EPCI, davantage que pour les médecins généralistes. Alors que le Grand Belfort compte 9 spécialistes de plus qu'en 2019, Pays de Montbéliard Agglomération en a perdu 24, principalement des dentistes et des psychiatres.

Nombre de spécialistes par spécialité et par EPCI en 2019 et 2023

Salariés + libéraux	Pôle métropolitain NFC		CA Grand Belfort		CA Pays de Montbéliard		CC Pays d'Héricourt		CC Vosges du sud		CC Sud Territoire	
	2019	2023	2019	2023	2019	2023	2019	2023	2019	2023	2019	2023
Cardiologie	21	21	16	16	4	6	3	2	0	0	1	1
Chirurgie dentaire	154	150	70	75	74	60	7	7	4	4	6	7
Dermatologie	12	11	5	7	7	4	0	0	0	0	0	0
Gastro-entérologie	12	11	11	10	4	4	0	0	0	0	0	0
Gynécologie	25	24	21	22	4	3	0	0	0	0	0	0
Ophtalmologie	17	19	11	13	6	6	0	0	0	0	1	1
ORL	13	11	8	9	5	3	0	0	0	0	0	0
Pédiatrie	18	16	16	15	1	1	0	0	0	0	1	0
Pneumologie	12	10	10	9	4	1	0	0	0	0	0	0
Psychiatrie	40	34	18	17	19	11	5	5	1	1	1	0
Radiologie	19	22	19	22	12	18	0	0	0	0	0	0
Stomatologie	3	2	3	2	1	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	346	331	208	217	141	117	15	14	5	5	10	9

Source : RPPS 2019 et 2023

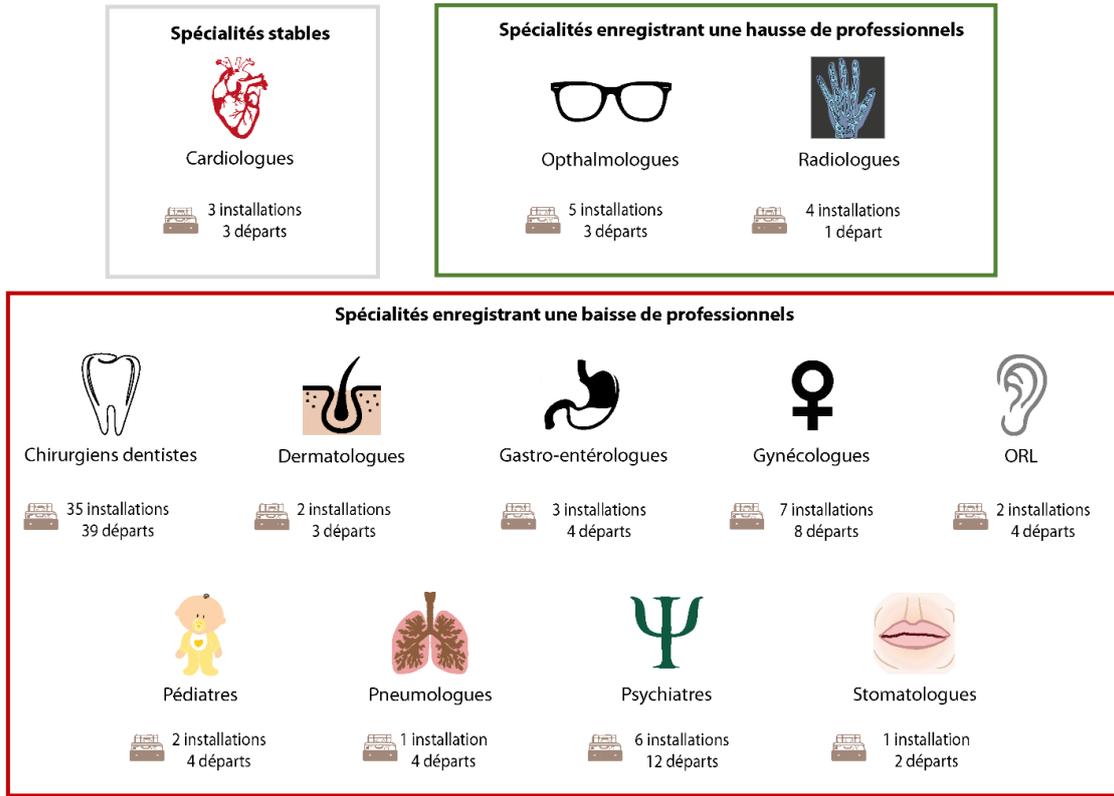
NB : le total du Pôle métropolitain ne correspond pas à l'addition des EPCI. Si un spécialiste exerce dans plusieurs EPCI, il est compté dans chacun des EPCI, mais une seule fois à l'échelle du Pôle.



Il est fréquent que les médecins spécialistes exercent dans plusieurs lieux (par exemple un cabinet en libéral et une activité à l'hôpital). Ainsi, le nombre de médecins indiqué ne correspond pas à des équivalents temps plein.

À l'échelle du Pôle métropolitain, seulement deux spécialités ont accueilli plus de médecins qu'elles en ont vu partir : l'ophtalmologie et la radiologie. A l'inverse, le déficit est fort pour les psychiatres, les pneumologues et dans une moindre mesure pour les chirurgiens-dentistes.

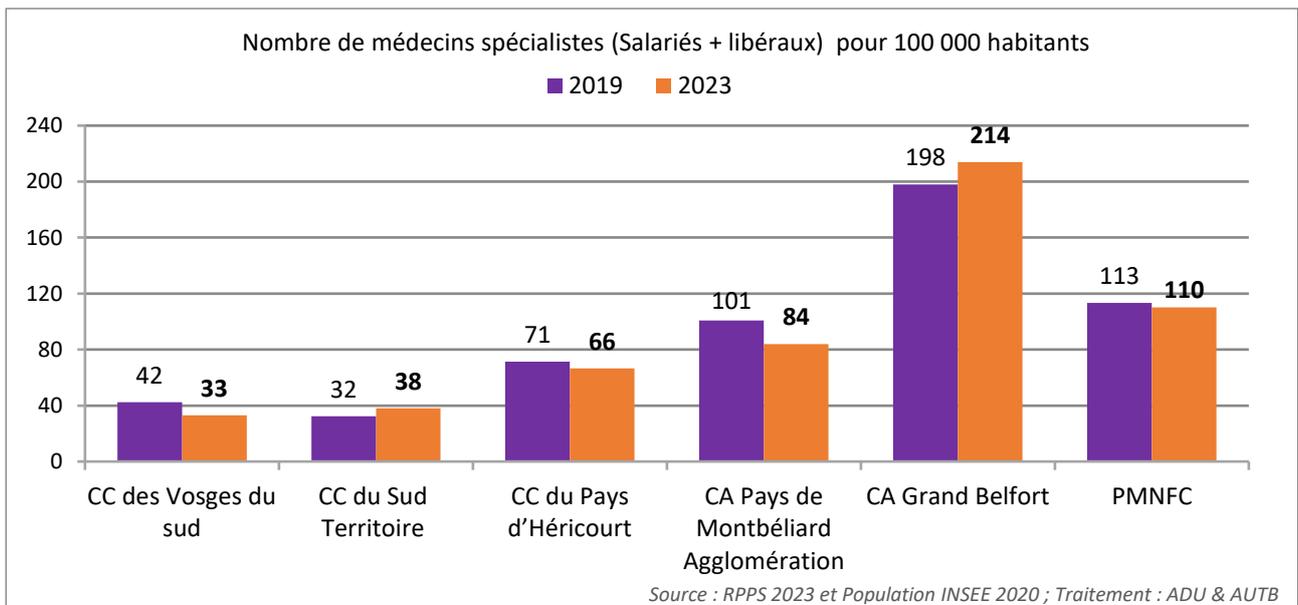
Bilan des spécialistes ayant commencé et cessé leur activité sur le territoire entre 2019 et 2023



Source : Fichier RPPS 2019 et 2023 ; Traitement : ADU & AUTB

La densité des spécialistes en diminution depuis 2019

Les densités de l'offre médicale en spécialistes (Salariés + libéraux) dans le Pôle métropolitain



En 2023, la densité de médecins spécialistes, qu'ils soient salariés ou libéraux est de 110 pour 100 000 habitants au sein du Pôle métropolitain, et cette densité a diminué de 3 points depuis 2019.

Entre 2019 et 2023, trois des cinq intercommunalités constituant le Pôle ont enregistré une baisse de leurs densités : - 17 points pour le Pays de Montbéliard, - 9 points pour la Communauté de Communes des Vosges du sud et - 5 points pour la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt.

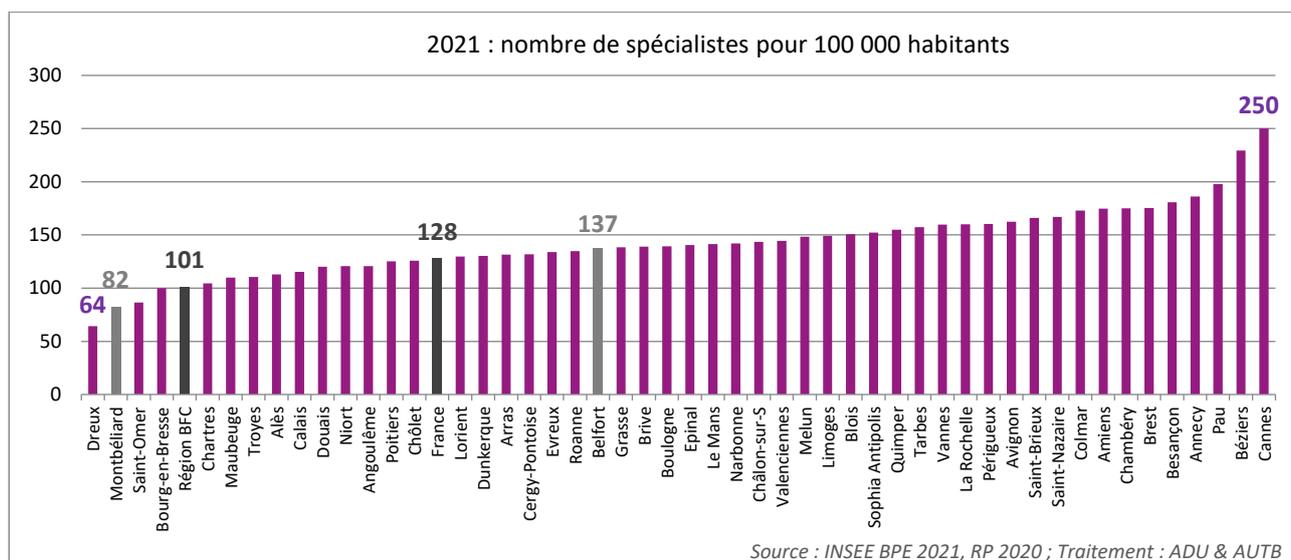
À l'inverse, la Communauté de Communes du Sud Territoire et le Grand Belfort ont vu leurs densités augmenter respectivement de 6 et 16 points.

En termes de spécialités, **les EPCI affichent une meilleure dotation en cardiologie, chirurgie-dentaire et psychiatrie.** Ces trois spécialités sont présentes dans toutes les intercommunalités du Pôle (exceptées la Communauté de Communes des Vosges du sud qui n'a pas de cardiologue et la Communauté de Communes du Sud Territoire qui n'a pas de psychiatre) et affichent les densités les plus élevées.

Les dermatologues, gynécologues, gastro-entérologues, stomatologues (présents uniquement dans le Grand Belfort), ophtalmologues, ORL, pédiatres, pneumologues et radiologues sont présents que dans les deux agglomérations du Pôle (sauf la Communauté de Communes du Sud Territoire qui possède un ophtalmologue), mais avec des densités relativement faibles surtout dans le Pays de Montbéliard. **Il en résulte donc une nette polarisation des médecins spécialistes dans le Grand Belfort, sur lequel l'hôpital Nord Franche-Comté est implanté.**

Des densités toujours aussi faibles par rapport aux agglomérations de même taille

En 2021, l'INSEE comptabilise un total de 85 834 médecins spécialistes en pratique libérale en France métropolitaine dont 2 826 exercent en Bourgogne-Franche-Comté (soit 3 %). 272 médecins spécialistes sont présents sur le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté (10 % du total régional).



Tout comme en 2018, la région Bourgogne-Franche-Comté présente une densité de médecins spécialistes moins élevée (101 pour 100 000 habitants, contre 98 en 2018) que l'ensemble de la France métropolitaine (128 pour 100 000 contre 127 en 2018). **Dans cet environnement régional moins favorable, le Nord Franche-Comté dispose d'une densité inférieure (90 pour 100 000).**

Tout comme en 2018, **le Pays de Montbéliard se classe à l'avant-dernière position** du panel des 50 agglomérations comparables (95 000 à 215 000 habitants) avec une densité de 82 médecins spécialistes pour 100 000 habitants. A contrario, **la densité de l'agglomération de Belfort est passée de 106 à 137 spécialistes** pour 100 000 habitants, passant de la 44^{ème} à la 30^{ème} place dans le panel.

La densité des spécialistes reste toujours inférieure aux densités régionales et nationale

Densités par spécialistes et écarts entre le Pôle métropolitain et la Région et la France

Densités de spécialistes (libéraux) pour 100 000 habitants en 2021	PMNFC	Région BFC	France	Ecart de densités		
				PMNFC / région	PMNFC / France	Région / France
Radiodiagnostic	15	20	18	-5	-3	3
Chirurgien-dentiste	42	44	57	-3	-15	-12
Cardiologie	5	6	9	-1	-4	-3
Pédiatrie	2	3	4	-1	-2	-2
Ophtalmologie	5	6	9	-1	-3	-3
Oto-rhino-laryngologie	2	2	3	0	-1	-1
Gastro-entérologie hépatologie	3	4	4	0	-1	-1
Psychiatrie	7	7	10	0	-3	-3
Dermatologie vénéréologie	3	3	4	0	-1	-1
Stomatologie	1	1	1	0	-1	-1
Pneumologie	2	1	2	0	0	-1
Gynécologie	4	4	7	0	-2	-3
Total 2021	90	101	128	-10	-37	-27
Total 2018	82	98	127	-16	-45	-29

Source : INSEE BPE 2021, RP 2020 ; Traitement : ADU & AUTB

Parmi les 12 spécialités suivies depuis 2019, les densités des professionnels du PMNFC sont au mieux identique à la situation régionale. Pour 5 spécialités - radiodiagnostic, chirurgien-dentiste, cardiologie pédiatrie et ophtalmologie - la situation du Nord Franche-Comté est moins favorable.

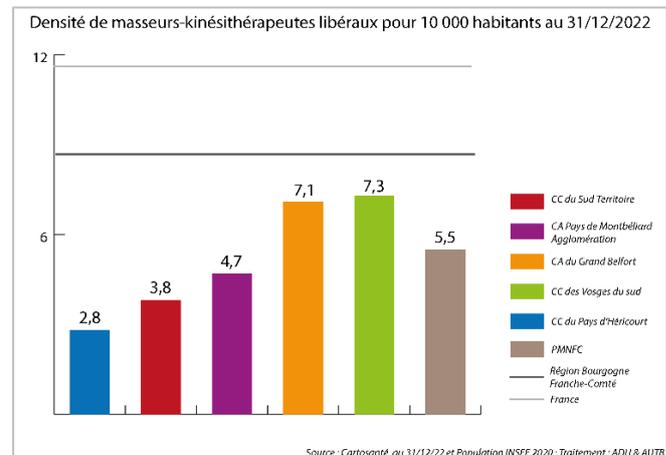
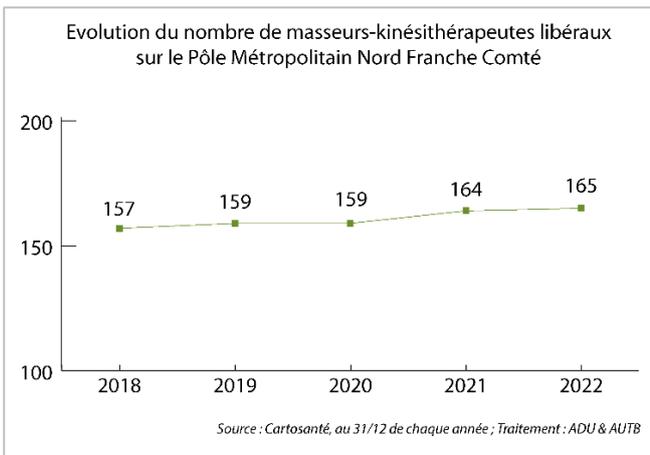
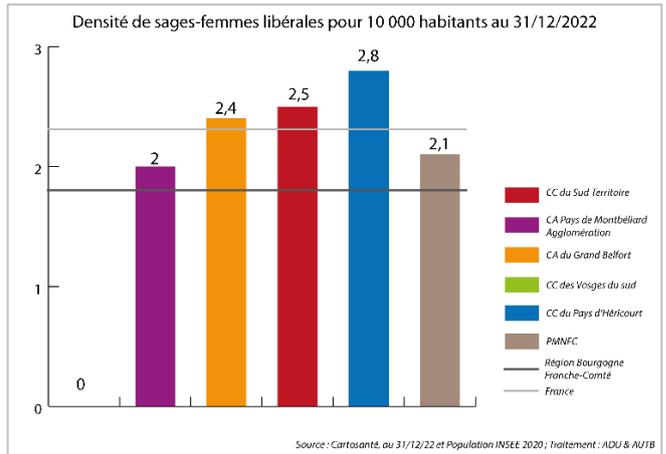
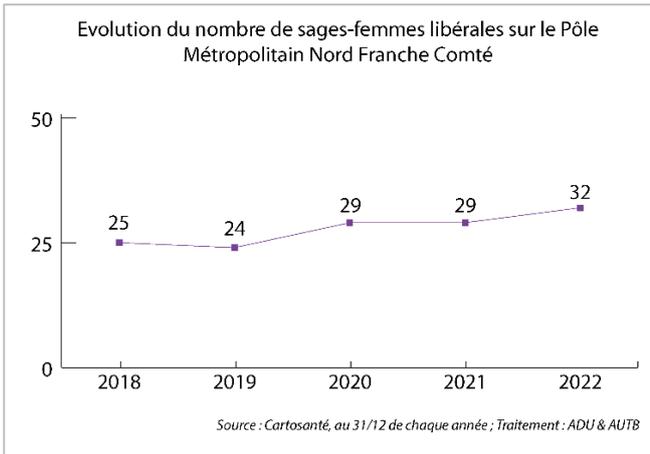
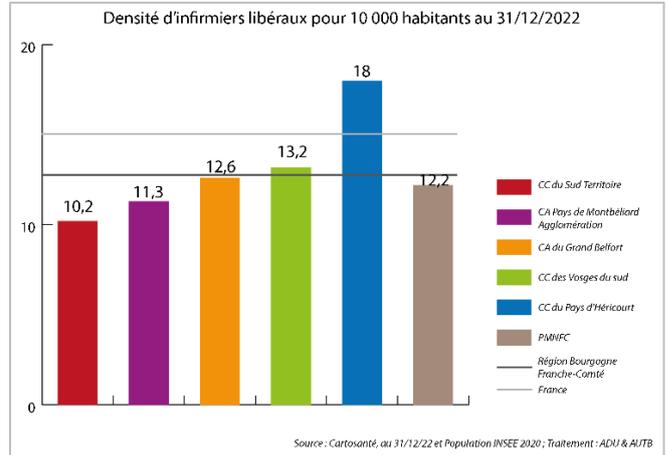
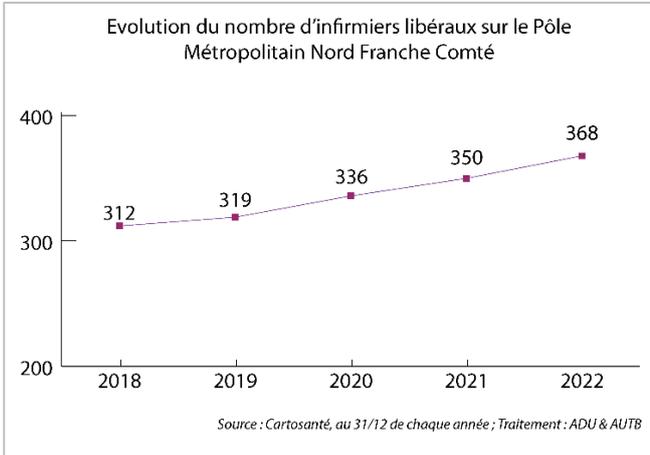
Globalement, la densité des spécialistes du PMNFC a rattrapé en partie son écart par rapport à la région depuis 2019. L'évolution des écarts de densité est le résultat de plusieurs facteurs : hausse ou baisse de la population, hausse ou baisse du nombre de professionnels. La situation est différente selon les 12 spécialités étudiées :

- Rattrapage (diminution des écarts) pour 3 spécialités : radiodiagnostic, cardiologie, psychiatrie, dermatologie-vénéréologie,
- Dégradation (augmentation des écarts) pour 2 spécialités : pédiatrie, Oto-Rhino-laryngologie,
- Stabilisation (même écarts) pour les autres spécialités.

4. Les paramédicaux

Les professions paramédicales sont complémentaires des professions médicales. Les médecins ne peuvent pas travailler correctement sans la présence des paramédicaux, et les paramédicaux ne peuvent pas toujours travailler sans la prescription des médecins. Ainsi, il semble important de suivre la démographie paramédicale pour avoir une vision d'ensemble de l'écosystème médical. Nous nous intéresserons ici aux infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et sages-femmes.

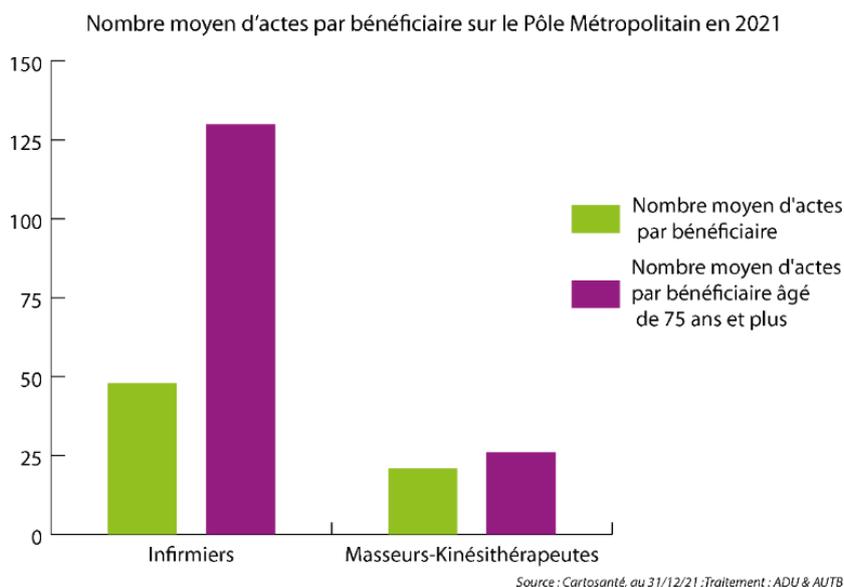
Malgré une hausse de professionnels, un territoire encore sous-doté



Si entre fin 2018 et fin 2022, le nombre de professionnels paramédicaux (infirmiers, kinésithérapeutes et sages-femmes) libéraux a augmenté sur le territoire, cela ne reflète pas une attractivité du territoire, mais correspond à une tendance nationale. Le territoire Nord Franc-comtois reste en effet sous doté par rapport à la Région ou à la France métropolitaine pour les masseurs-kinésithérapeutes, avec une augmentation de densité moins rapide que les autres échelles et donc un écart qui se creuse davantage. Pour les infirmiers, malgré une densité inférieure à la Région ou à la France, l'écart tend à se réduire sur les quatre dernières années. Pour les sages-femmes, le territoire est dans une situation similaire aux deux autres territoires, avec une amélioration plus rapide sur les quatre dernières années.

Les paramédicaux : un maillon essentiel de l'offre de soins en particulier dans la prise en charge de la vieillesse

À l'inverse des médecins généralistes qui voient généralement leurs patients de façon ponctuelle, les professionnels paramédicaux suivent les patients de façon régulière le temps de traiter les problèmes de santé.



Les infirmiers, et dans une moindre mesure les masseurs-kinésithérapeutes, libéraux sont notamment très mobilisés dans les soins apportés aux personnes âgées, pour les personnes maintenues à domicile.

Avec le vieillissement de la population, **les professionnels paramédicaux risquent également d'être de plus en plus sollicités** par la population pour leur apporter les soins nécessaires. **Les délais d'attente avant d'être pris en charge pourraient donc s'allonger si la densité de professionnels n'augmente pas** sur le Nord Franche-Comté.

La délégation d'actes médicaux, soutenue par l'Etat comme une solution à la problématique des déserts médicaux, est parfois freinée par des médecins généralistes souhaitant garder leurs compétences (*selon les propos de professionnels paramédicaux exprimé lors de réunions*). Pour permettre ces délégations d'actes médicaux, il faudrait également compter plus de paramédicaux sur le territoire, afin qu'ils puissent assurer correctement ces actes.

5. Les lieux d'exercice groupé : 7 structures créées depuis 2019

Sur la durée du CLS, **7 maisons de santé ont vu le jour sur le Pôle métropolitain Nord Franche Comté**, notamment au cours de l'année 2022.



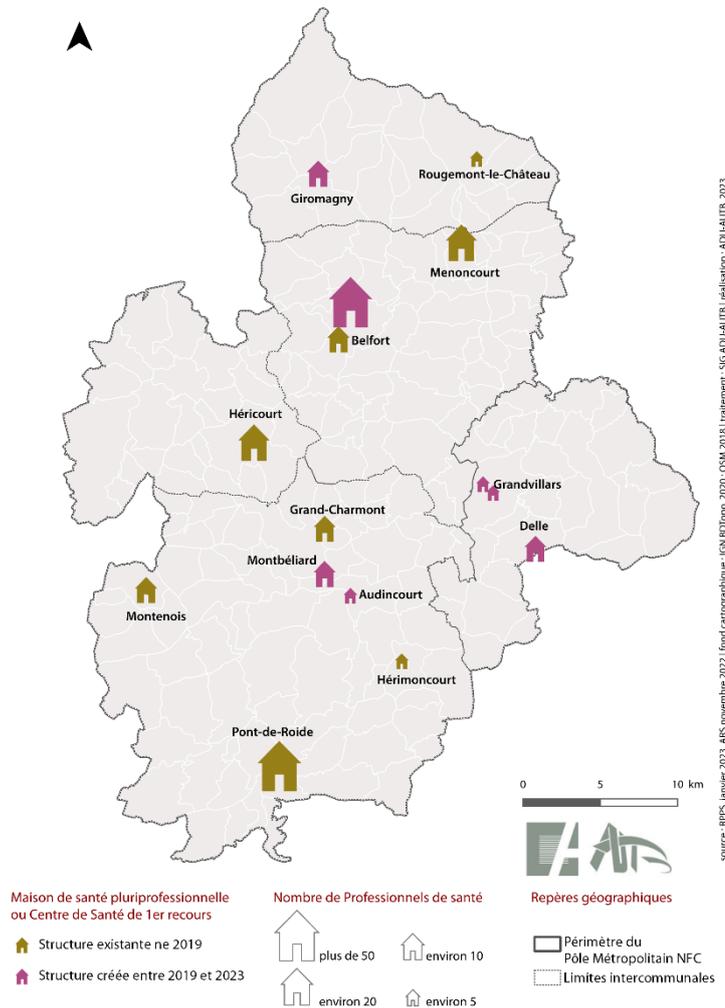
Ces nouvelles structures, portées par les collectivités ou par des privés, ont pour objectif principal d'attirer de nouveaux médecins. Néanmoins, pour les **médecins généralistes, ce bilan apparaît mitigé**. En effet, sur les 22 médecins généralistes exerçant dans ces structures début 2023, **19 exerçaient déjà sur le territoire avant leurs ouvertures**. Elles ont donc permis **d'attirer seulement 3 nouveaux professionnels**, qui étaient en études avant. Ainsi, si les structures semblent attractives pour les médecins généralistes du territoire qui souhaitent se regrouper, **elles ne permettent pas (ou que très peu) d'attirer des médecins de l'extérieur pour le moment**, alors que les arguments avancés pour leur construction sont bien souvent de « répondre à la pénurie de médecins » ou de « faire face à la désertification médicale ». **Certains regroupements peuvent également entraîner un déplacement de médecins d'une commune à l'autre**. S'ils ne sont pas impactants pour une partie de la patientèle, ils peuvent l'être davantage pour les patients précaires (sans moyen de déplacement par exemple) ou pour les personnes âgées.

Les structures de ce type se multiplient ces dernières années mais une grande partie n'est que partiellement occupée :

- À Delle, la maison de santé qui vient d'ouvrir est encore à la recherche de médecins ;
- Rougemont-le-Château cherche également un médecin pour sa Maison de Santé ouverte il y a 10 ans ;
- À la Maison de Santé de Menoncourt, les départs de médecins généralistes ne sont pas toujours remplacés.

Néanmoins, ces structures peuvent être considérées comme des paris sur l'avenir. En effet, elles permettent de répondre à des problématiques immobilières qui pourraient rendre les cabinets de médecins difficilement reprenables lors de départs en retraite (cabinet non accessible aux PMR, cabinet au domicile des médecins, performances énergétiques ...).

Maisons de santé pluriprofessionnelles et centres de santé de 1er recours sur le Pôle Métropolitain Nord Franche-Comté



Mouvements des généralistes exerçant dans les nouvelles maisons de santé



Source : Fichiers RPPS de 2019 à 2023 ; Traitement : ADU & AUTB

Pour les médecins spécialistes, le constat est à peu près similaire. Seules les maisons de santé de Belfort et Montbéliard comptent des spécialistes (parmi les 12 spécialités suivies ici). À la Maison de Santé du Lion à Belfort, sur les 23 médecins spécialistes¹ qui exercent début 2023, plus de la moitié (13 médecins) exerçaient déjà sur le territoire avant la création de la MSP. Elle a néanmoins permis d'accueillir des professionnels de Besançon, Mulhouse, Strasbourg ou plus loin encore. La part de nouveaux arrivants sur le territoire concerne principalement les dentistes, les autres spécialistes étant majoritairement issus du territoire.

¹ Des 12 spécialités suivies dans le cadre de l'étude

6. Annexes

Données utilisées et précaution d'emploi

Les données utilisées pour les médecins généralistes sont issues de deux sources : Fichier RPPS et Cartosanté.

Les données **Cartosanté** (décembre 2018- décembre 2022) permettent d'établir des évolutions, notamment en termes de nombre d'actes moyens, de nombre de médecins libéraux et de tranches d'âge des praticiens.

Les **données RPPS** (début 2019 à début 2023) permettent quant à elles d'établir l'évolution du nombre et de la localisation des médecins généralistes (libéraux + salariés de Centres de Santé) sur le Pôle Métropolitain, mais ne permettent pas d'obtenir des informations en termes d'âge ou de nombre d'actes.

Ce sont donc deux sources complémentaires, mais différentes qui sont utilisées pour établir le bilan 2019-2023 à l'échelle du Pôle.

Deux sources de données sont utilisées pour observer les médecins spécialistes :

Le RPPS (Répertoire Partagé des Professionnels de Santé) a été téléchargé en février 2019, puis en janvier de 2020 à 2023. Il comprend les spécialistes libéraux et salariés. Les professionnels sont inscrits plusieurs fois s'ils exercent dans plusieurs lieux, sous plusieurs statuts... Cependant, aucune indication n'est accessible concernant le temps de travail sur les différents lieux ou statuts, il est donc impossible de déterminer le lieu d'activité principale. De fait, dans les traitements réalisés pour cette étude, un spécialiste a pu être compté plusieurs fois dans les résultats, notamment pour les totaux par EPCI (s'il travaille à temps partiel dans plusieurs EPCI).

La BPE (Base Permanente des Equipements) de l'Insee. Utilisée dans cette étude pour comparer le pôle métropolitain aux agglomérations, à la Région et à la situation française, cette base est alimentée par le RPPS mais elle ne prend en compte que 12 spécialités et se concentre uniquement sur les praticiens exerçant leur activité principale en tant que professionnels libéraux. Les données disponibles sont de 2021.

Les spécialités suivies depuis 2019 sont les suivantes : Cardiologie, Dermatologie, Gynécologie, Gastro-entérologie, Psychiatrie, Ophtalmologie, Oto-rhino-laryngologie (ORL), Pédiatrie, Pneumologie, Radiodiagnostic - imagerie médicale, Stomatologie et Chirurgie dentaire.

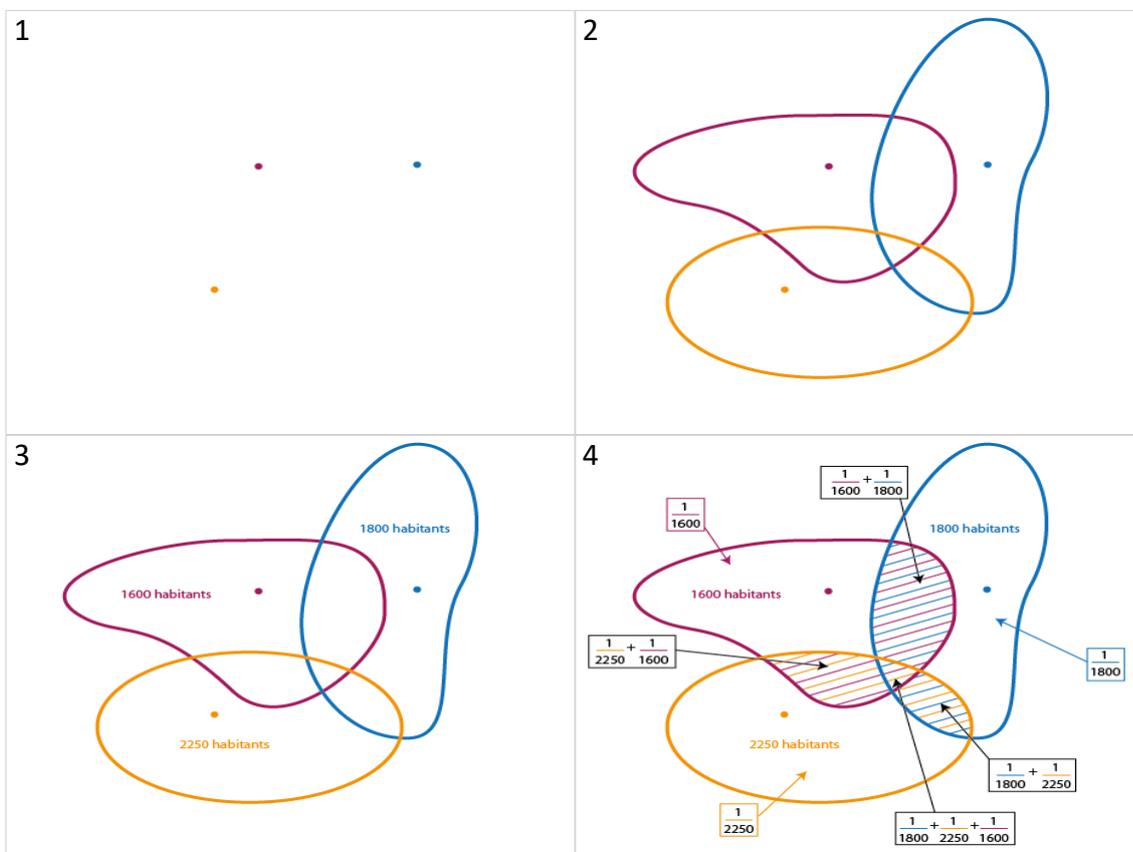
Méthodologie pour calculer l'accès aux soins

Outre les temps d'accès à un médecin, ou les densités de médecins généralistes par EPCI, il est intéressant de calculer un indicateur permettant de mesurer l'accessibilité spatiale aux soins pour chaque commune, en tenant compte de l'offre de médecins et de la demande des communes voisines. Le traitement réalisé ici est proche du calcul d'APL (Accessibilité Potentielle Localisée), mais ne prend pas en compte le niveau d'activité des médecins (données non disponibles pour les communes ayant moins de 5 médecins), ni le taux de recours différencié par âge des habitants. Il permet cependant de déterminer des zones du Pôle Métropolitain bénéficiant d'un niveau d'accès plus élevé que d'autres.

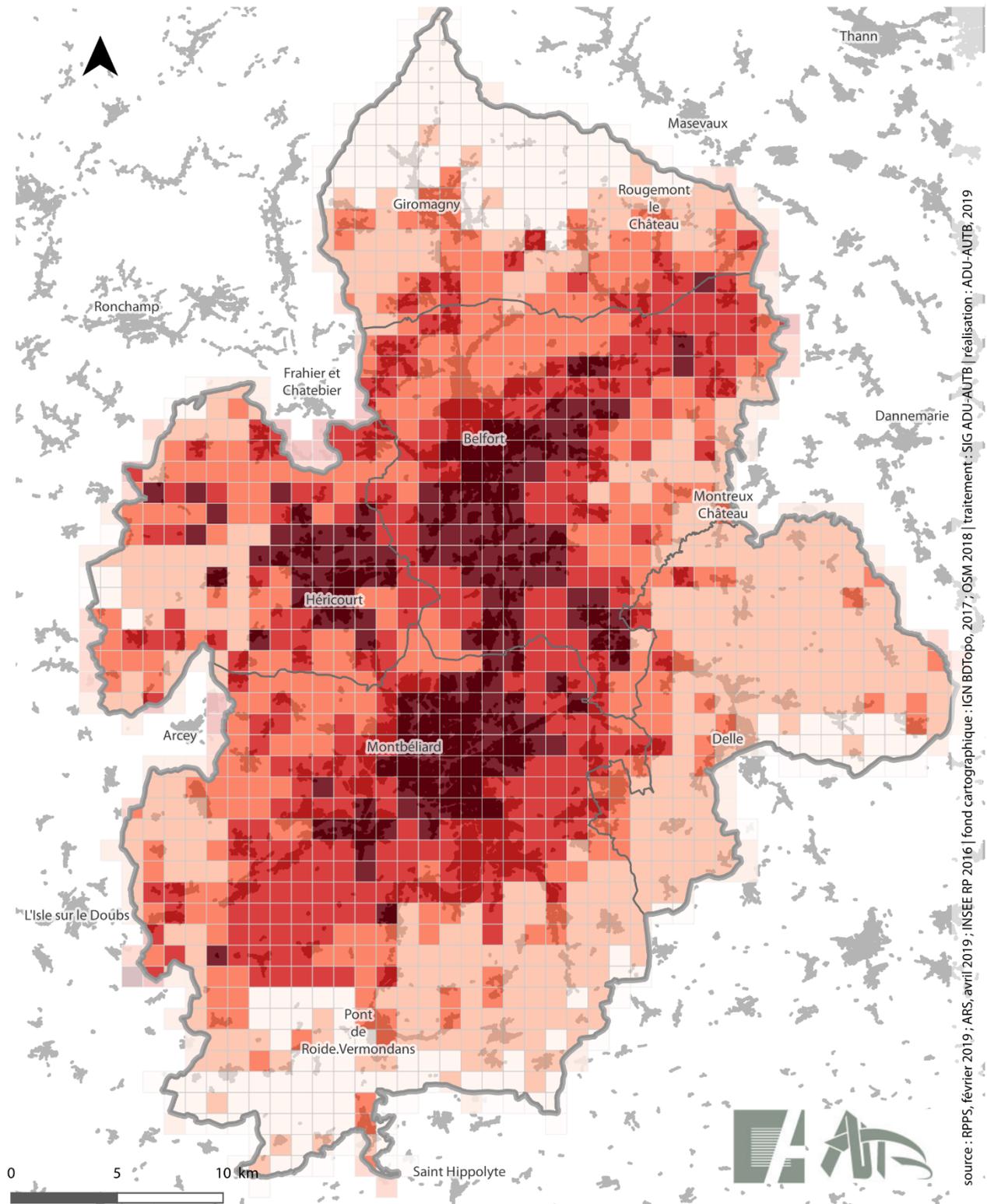
Méthode de traitement :

1. Géolocalisation des médecins du Pôle et des communes à 15 km autour.
2. Réalisation d'isochrones à 20 minutes en voiture autour des médecins.
3. Calcul du nombre d'habitants couverts par chaque isochrone (données aux échelles communales)
4. Calcul de la densité de médecins « accessibles » pour chaque zone.

Les zones qui apparaissent en blanc peuvent, dans certains cas, correspondre à des espaces boisés non habités



Couverture du Pôle Métropolitain selon le nombre de médecins accessibles en 20 minutes en 2019

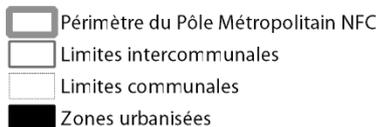


Densité de médecins à 20 minutes (pour 100 000 hab)



● Médecins généralistes à 15 km du PMNFC

Repères géographiques



Directeurs de publication : Philippe Bozon, Anne-Sophie Peureux-Demangelle
Réalisation : Eglantine Hue, Elisabeth Schmitt, Pédro Hermenegildo, Migdadou Sow
Cartographie et infographie : ADU - AUTB

 **Agence de Développement et d'Urbanisme**
du Pays de Montbéliard
8 avenue des Alliés- BP 98407
25 200 Montbéliard Cedex
www.adu-montbeliard.fr

Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort
10 rue Aristide Briand - BP 10107
90 002 Belfort Cedex
www.autb.fr

